



DES FEMMES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DE L'AN 2023

Des membres du parti CNL arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

En date du 2 janvier 2023, sur la colline Gozi, zone Mwumba, commune Mugamba, province Bururi, des policiers du commissariat communal de Mugamba ont arrêté 12 membres du parti CNL lors d'une fouille et perquisition dans leurs différents ménages. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées sont Dieudonné Yamuremye, Audace Nizondabira, Vital Hategekimana, Jean Claude Tuyininahaze, fleury Uwimana, Jean Marie Nkengurutse, Fabrien Nijimbere, Honorine Kwizera, Jean Bosco Niyukuri, Thierry Ndayihereje, David Kabushemeye et Léonard Nizirampa. Selon les mêmes sources, chez Augustin Irambona, ils y ont trouvé un pantalon imperméable militaire et ils ont été accusés de préparer une réunion.

Trente femmes commerçantes arrêtées en province Ruyigi

En date du 25 janvier 2023, à environ 1 kilomètre de l'entrée du marché, au centre-ville, commune et province Ruyigi, trente femmes commerçantes détaillants ont été arrêtées et conduites au cachot du Commissariat de police par Gentil, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient allées à la recherche des produits vivriers apportés par des agriculteurs. Selon les mêmes sources, ces femmes ont été libérées le même jour, vers 18 heures, après avoir payé dix mille fbu d'amende par chacune. Soulignons que la semaine précédente, l'administrateur de Ruyigi, Antoinette Semugara avait infligé une amende de dix mille fbu aux détaillants.

Trois femmes et deux hommes militants des droits de l'homme arrêtés à Bujumbura mairie et à Ngozi

En date du 14 février 2023, vers 8 heures, à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, Maître Sonia Ndikumasabo, Représentante légale de l'AFJB ; Marie Emerusabe, Coordinatrice de l'AFJB ; Sylvane Inamahoro, Directrice exécutive de l'APDH et Audace Havyarimana, Représentant légal de l'APDH ont été arrêtés par des agents du SNR sur mandat du Procureur de la République. Prosper Ruyange, Coordinateur du projet foncier à l'APDH Ngozi, quant à lui a été arrêté le même jour dans l'après-midi chez lui par Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi et a été conduit au cachot de la PJ avant de le transférer en date du 15

février 2023 au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi, en commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Sylvane Inamahoro et Audace Havyarimana s'apprêtaient à prendre l'avion en destination de l'Ouganda pour participer à un atelier. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du SNR et ils ont été accusés d'espionnage. En date du 16 février 2023, vers le soir, après avoir été auditionnés par le Substitut du Procureur de la République du parquet Ntahangwa, ces cinq défenseurs des droits humains ont été conduits à la prison de Mpimba et ils ont été accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. A cette date, lors d'une conférence de presse, Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ces personnes ont été arrêtées parce qu'ils collaborent avec une ONG internationale ne travaillant plus avec le Gouvernement du Burundi. « Les résultats dont nous disposons pour le moment montrent qu'il y a une grande probabilité qu'il y ait risque de financement du terrorisme à travers ces fonds-là », a ajouté le Ministre de l'Intérieur.

Sept femmes et dix-sept hommes arrêtés en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers l'après-midi, au quartier ECOSO, commune et province Gitega, sept femmes et dix-sept hommes ont été arrêtés et conduits au commissariat par le responsable provincial du SNR à Gitega accompagné par ses agents de transmission. Le même jour, ils ont été transférés à la prison de Gitega. Parmi ces victimes figurent 4 cadres de l'association MUCO qui avait organisé une formation à l'intention de ses bénéficiaires dont 3 femmes détenues au cachot avec leurs petitsenfants. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées abusivement de pratiques homosexuelles.

Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

Une femme arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgé de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munege, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munege et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munege, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munege et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 avril 2023, sur la colline Bisha, commune Rusaka, province Mwaro, Florence Kamikazi, cultivatrice, a été arrêtée par l'OPJ Charles Ndayishimiye du commissariat provincial de police de Mwaro. Selon des sources sur place, Florence Kamikazi a été accusée d'avoir mordu son mari au niveau du genou gauche, ex-FAB en 2021. Cette femme rentrait tard dans la nuit, vers 23 heures et son mari allait lui ouvrir la porte de la chambre à coucher. Selon les mêmes sources, Emery avait caché l'affaire et il n'avait pas eu des soins de santé d'où sa blessure s'est infectée. Cette victime a été prise en charge médicalement par le CDS de la Croix Rouge de Mwaro avec l'appui du CAFOB.

Trente-deux hommes et vingt-neuf femmes arrêtés en commune et province Ngozi

En date du 4 avril 2023, vers 16 heures, au quartier Kinyami II, commune et province Ngozi, trente-deux hommes et vingt-neuf femmes adeptes d'une église appelée World's Glory Church of Christ ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Ngozi sur l'ordre de l'administrateur communal de Ngozi, Joseph Martin Bucumi. Selon des sources sur place, ces personnes étaient en train de prier dans une maison familiale du pasteur de cette église, Jean Marie Hatungimana.

Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi

En date du 13 avril 2023, vers 7 heures, dans le marais de Nyakijima, colline Shango, commune et province Ngozi, Cathérine Havyarimana, âgée de 60 ans et ses fils Enock Mpawenimana, âgé 18 ans et Abraham Bigirimana, âgé de 18 ans, enfant adoptif, tous de la sous-colline Taba, colline Gisagara, ont été arrêtés par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire des champs de riz. Selon les mêmes sources, les victimes avaient retardé le sarclage et l'administrateur avait saisi leur champ et l'a distribué à la coopérative Sangwe. Ils ont été conduits au cachot de la PJ pour l'interrogatoire.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 24 avril 2023, à l'E.T.P Murama, commune et province Kirundo, Gloriose Murasandonyi, encadreuse et Jean Pierre Majambere, directeur technique, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par leur directeur Marc Nduwamahoro, membre du parti CNDD-FDD d'avoir volé des diplômes des élèves du cycle post-fondamental de l'année scolaire 2021-2022. Après une annonce d'une décision du Ministre de l'Education Nationale que tout directeur qui n'avait pas encore déposé les diplômes au Ministère sera puni, ce directeur a porté plainte au parquet de de la République de Kirundo sans toutefois organiser la réunion du staff pour étudier ce cas. Le procureur a convoqué l'encadreuse qui a par après nié qu'elle n'a même pas vu ces diplômes. Ses collègues ont envoyé leur directeur technique pour défendre l'encadreuse et lui aussi a été arrêté. Le lendemain, le DCE a organisé une descente sur cette école et a trouvé ces diplômes cachés au tiroir de l'armoire du directeur. Gloriose Murasandonyi et Jean Pierre Majambere ont été alors libérés.

Trois femmes membres du parti CNL arrêtées en commune et province Gitega

En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses AT policiers. Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwasa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Buzanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 03 juillet 2023, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Saidi Tubanyenzi, âgé de 32 ans, Phenias Kurubone, âgé de 73 ans, Jérémie Toyi, âgé de 38 ans et Césarie Horugavye, âgée de 40 ans, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, ces trois hommes sont allés témoigner chez le Gouverneur en faveur de Césarie qui avait porté plainte contre le chef de colline dont les vaches ont endommagé un champ de cette femme. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de former un groupe qui veut renverser le chef collinaire Frida Ndagijimana.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 23 juillet 2023, sur la colline Gihwanya, commune et province Rumonge, Nzeyimana Estella, mère célibataire, âgée de 27ans a été arrêtée et conduite par des policiers au cachot du commissariat communal de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir fait un avortement volontaire ce qu'elle a nié disant que sa grossesse avait 3 mois et qu'elle avait fait une fausse couche en date du 13 juillet 2023.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023, indique qu'en date du 17 juillet 2023, vers 15 heures, dans l'un des cabarets de la colline Rutsindu, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Jacqueline Mvuyekure, âgée de 37 ans, mariée avec Emmanuel Ndayikengurukiye, a été arrêtée par un prénommé Élie, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du poste de police de cette commune l'accusant de se disputer avec Daphrose, concubine de son mari. Selon les mêmes sources, Jacqueline a été battue par son mari avant d'être conduit au cachot et a été retenue avec son bébé, Bilise Uwikunda, âgée de 9 mois.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kirimba, colline et zone Mugeru, commune Mishiha, province Cankuzo, Séraphine Nzeyimana, âgée de 23 ans, mère de 2 enfants, a été arrêtée et conduite au cachot du poste de police de cette commune par des Imbonerakure dont Jérémie et Ndayi. Selon les sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir commis l'adultère quand ils étaient dans

une brousse tout près d'un sentier avec Hakizimana Alexis, cultivateur, et habitant de la même colline. Selon les mêmes sources, Alexis a pris le large tandis que Séraphine est détenue au cachot du poste de police de la commune Mishiha.

Deux agents de la prison Muyinga arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, à la prison de Muyinga, au quartier Kinyota, commune et province Muyinga, Claudette Nikezwe et Claver, assistant juridique ont été arrêtés par Félix Havyarimana, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir donné la permission à Floriane Irangabiye de se faire soigner dans une Polyclinique privée nommée excellence à Muyinga. Elle avait été accompagnée par des policiers quand elle était allée se faire soigner. Signalons que Floriane est une journaliste, condamnée à 10 ans de Servitude Pénale et à une amende de 1 million de fbu par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza. Elle avait été arrêtée en date du 30 août 2022.

Trois juges arrêtés en commune et province Bururi

En date du 16 août 2023, Antoine Ngendakumana, Léonard Nizigiyimana et Irène Mukeshimana, tous juges du TGI Bururi ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi sur l'ordre du parquet général près la Cour d'Appel de Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir pris la décision d'accorder la liberté provisoire à 8 détenus présumés auteurs d'attaques à la machette à Bururi lors d'une chambre de conseil qui a été tenue en date du 20 juillet 2023 à la prison de Rumonge. Dans cette audience, le siège avait écouté des accusés et des témoins à charge. Ces derniers avaient déclaré avoir chargé ces présumés auteurs sous contrainte. Ainsi, le siège avait constaté qu'il n'y avait aucun indice de culpabilité d'où a été prise cette décision de les libérer.

Sept femmes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 12 Septembre 2023, sur la colline Bukeye, commune Nyanza-lac, province Makamba, 7 femmes dont Ndayirorere Anitha, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées, battues et conduites par des policiers au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir acheté des marchandises aux commerçants ambulants à l'extérieur du marché public. Tous leurs biens composés de nourriture pour leurs enfants ont été versés par terre et piétinés par ces policiers. Selon les mêmes sources, elles ont été libérées le lendemain après qu'un groupe de plusieurs femmes se sont dirigées au cachot pour demander leur libération.

Trois personnes dont une femme arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2023 indique qu'en date du 02 octobre 2023, sur la colline Nyakuguma, commune et province Rumonge, Jules Hatangimana, Kagoma Yahaya de nationalité tanzanienne et une femme ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Jules était allé en Tanzanie et par après, il est rentré avec Kagoma Yahaya, de nationalité tanzanienne suspecté d'être un féticheur. Jules a organisé un rite durant lequel cette

femme avait rassemblé plus de 40 enfants de l'entourage auxquels ils ont donné de la nourriture sans sel sur des feuilles de bananes. Selon les mêmes sources, les parents de ces enfants ont brûlé une clôture et ont endommagé des portes ainsi que des fenêtres d'une maison appartenant à Jules en lui accusant d'avoir ensorcelé leurs enfants. La police est alors intervenue et a arrêté ces 3 personnes qui ont été conduites au cachot du commissariat communal de police de Rumonge.

Trois cent soixante personnes détenues au cachot du commissariat de la Police Judiciaire, ex-BSR en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 12 octobre 2023, au cachot du commissariat de la police judiciaire, ex-BSR, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 360 personnes étaient détenues sans dossier par le Commissaire Municipal de Police de Bujumbura, Lieutenant-Colonel Jacques Nijimbere. Parmi ces détenus, il y avait 322 hommes et 38 femmes portant des enfants de moins de 3 ans et ils avaient été arrêtés dans les différents endroits de la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce cachot a une capacité d'accueil de 46 personnes. Selon des sources sur place, des commissaires de la CNIDH se sont rendus sur les lieux et ont plaidé pour leur libération mais en vain. Trois procureurs des parquets de Muha, Albert Bucumi, de Mukaza Etienne Ningaba et de Ntahangwa Merveille de Dieu Cishahayo sont aussi intervenus mais le Commissaire de la Police Judiciaire a refusé d'exécuter leur ordre.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kayanza

Dans la matinée du 13 octobre 2023, au quartier Mukoro I, commune et province Kayanza, Vincent Ntakarutimana, âgé de 41 ans et Médiatrice Uwineza, âgée de 47 ans, veuve, ont été arrêtés par des policiers affectés au marché de Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'adultère après que Vincent ait été trouvé chez cette veuve et dénoncé par son épouse Immaculée Ndagijimana, âgée de 37 ans. Selon des sources sur place, celle-ci venait d'apprendre que son mari était chez sa concubine et a alerté le chef de quartier, Alexandre Timbiri. Selon les mêmes sources, Vincent et Médiatrice ont été conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga.

Une femme arrêtée en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 20 novembre 2023 indique qu'en date du 15 novembre 2023, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Pélagie Nsengiyumva a été arrêtée par la police. Selon des sources sur place, cette arrestation a été engendrée par le comportement de son mari Sylvestre Sinumvayabo, polygame, membre du parti CNDD-FDD qui était sorti avec sa concubine Christine Habonimana, aussi membre de ce parti. Son épouse Pélagie Nsengiyumva est allée dans le bistrot où se trouvaient son mari et sa concubine en train de partager un verre. Pélagie s'est bagarrée avec sa rivale Christine et cette dernière a porté plainte le lendemain au poste de police communal de Kibago qui par la suite a arrêté Pélagie. Après son audition, elle a été libérée sur injonction d'Espérance Inarukundo, administratrice de Kibago. Selon les mêmes sources, la victime a été de nouveau appréhendée et transférée le 16 novembre 2023 par l'OPJ de Kibago au parquet de Makamba où elle est détenue.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 10 décembre 2023, Christophe Banyankiyubusa, responsable du parti CNL en commune Rugombo et Sandrine Nshimirimana, responsable de la ligue des femmes du parti CNL sur la colline Mparambo I, ont été arrêtés par des policiers puis incarcérés aux cachots communal de Rugombo et provincial de Cibitoke. Selon des sources sur place, ces victimes sont accusées de tenir des réunions clandestines sans l'aval des autorités administratives alors qu'ils faisaient la propreté dans la permanence du parti CNL. Signalons que les activités du parti CNL ont été suspendues sur le territoire national par le ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique depuis le 2 juin 2023. Simon Bizimungu, secrétaire général de ce parti au niveau national, parle d'arrestation abusive et en dehors de tout cadre légal. Ce dernier demande par ailleurs qu'ils soient relâchés dans l'immédiat en dénonçant des actes d'intimidation à l'endroit des membres et sympathisants de leur parti.